

Ateliers « Passerelle »

6 rue des imprimeurs

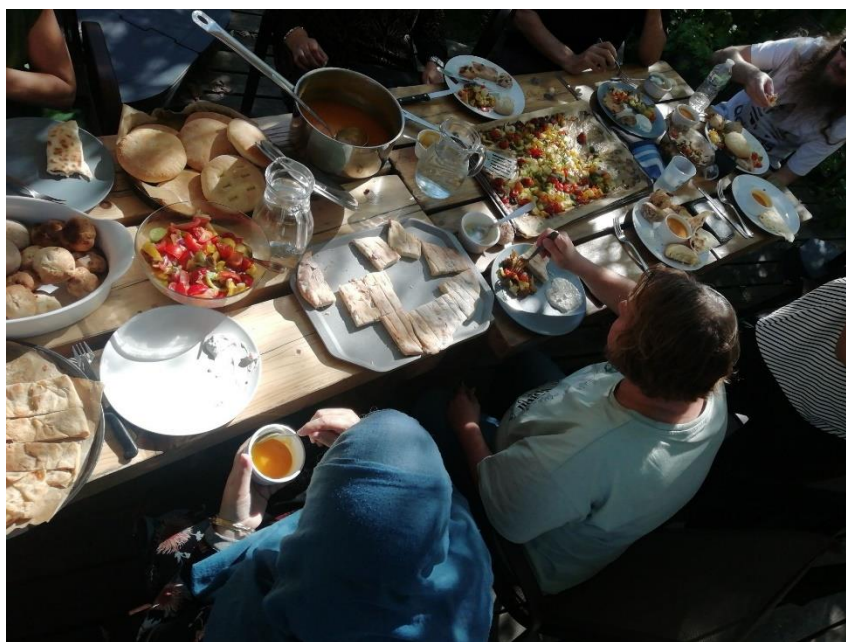
67200 Strasbourg

Tel : 03 88 10 34 45



association
"entraide
Le Relais"

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Repas à l'issue d'un atelier cuisine durant la semaine des participants « Recettes de Pain »

« Entraide Le Relais »

6 rue des Imprimeurs – 67200 STRASBOURG - Tél : 03.88.10.34.50 Fax : 03.88.30.41.89

e-mail : secretariat@entraide-relais.fr internet : www.entraide-relais.fr

Association inscrite au Registre des Associations au volume XXXVII n°107 – SIRET 319995320 00029 –
Code APE 8790B



Cofinancé par
l'Union européenne

Sommaire

1	Rappel des objectifs	3
2	Les moyens	4
2.1	Les salariés et intervenants	4
2.2	Les moyens matériels et techniques	4
3	Les actions réalisées	4
3.1	Phase d'accueil	4
3.2	Orientation vers la structure	5
3.3	Personnes présentes dans l'action	5
3.3.1	Caractéristiques des personnes.....	5
4	Les modalités de mise en œuvre	7
4.1	Les ateliers collectifs.....	7
4.1.1	Nombres d'ateliers collectifs	Erreur ! Signet non défini.
4.2	Suivi individuel.....	8
4.3	Partenariat et ouverture.....	9
4.4	Les sorties et évolutions.....	9
4.4.1	Quels contrats de travail, quelles formations ?.....	9
4.5	Analyse de ces sorties	9
5	Temps forts 2023 Projets 2024 :	10
	CONCLUSION	10

1 Rappel des objectifs

Le dispositif des ateliers Passerelle tente d'accompagner des personnes isolées, en situation d'exclusion sociale et éloignées de l'emploi.

Une majorité des personnes accueillies sont bénéficiaires du RSA mais nous accueillons également des personnes bénéficiant d'autres allocations ou sans ressource.

Notre objectif est de permettre aux participants de s'engager dans un projet concret. Par le biais du dispositif, les personnes ont l'occasion de retrouver un rythme, de sortir de leur isolement. La participation aux ateliers vise la revalorisation des personnes, la mise en avant de leurs compétences, leur permettre de se confronter aux autres et de travailler sur des freins identifiés afin qu'elles se rapprochent de l'emploi quand c'est possible.

L'action se réalise en conformité avec le cahier des charges de l'Atelier Passerelle validé par la Collectivité Européenne d'Alsace début 2014 et s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel FSE 2023-2025.



Atelier Jardin par tous les temps

2 Les moyens

2.1 Les salariés et intervenants

Service administratif : 0,16 etp (charges indirectes)

Accompagnement social et suivi pédagogique : 1 etp travailleur social

Coordination du projet : 1 etp

Encadrant-formateur : 0,50 etp

Service entretien - nettoyage : 0,34 etp (charges indirectes)

Prestataires externes avec des compétences spécifiques selon les activités proposées

2.2 Les moyens matériels et techniques

3 bureaux d'accueil pour les intervenants et les usagers

2 salles de réunion et d'accueil des ateliers pour les activités de groupe

1 espace cuisine pédagogique

1 terrain de plantation, 2 serres

Véhicules mis à disposition par l'association

3 Les actions réalisées

3.1 Phase d'accueil

	2022	2023
Nombre d'entretiens d'inscription	58	46
Nombre d'entrées dans l'action	41	36

Nous avons accompagné **36** nouveaux participants en 2023 sur **75** usagers.

Nous sommes toujours confrontés à l'irrégularité de certaines personnes inscrites dans le parcours. Les personnes orientées sont parfois dans de telles difficultés qu'elles peinent à tenir leurs engagements. Crises d'anxiété, difficultés à sortir de chez elles, addictions, prise de traitements rendant les réveils difficiles, autant de freins que nous tentons de travailler avec elles.

3.2 Orientation vers la structure

Les personnes sont orientées vers les ateliers par les partenaires des secteurs médico-sociaux ou professionnels. Le travail partenarial est primordial et est une volonté forte de l'équipe. Il permet un regard croisé sur les accompagnements.

Les principaux objectifs des orientations évoqués par les partenaires

- Le développement de lien social et la reprise de confiance en soi.
- La reprise d'un rythme en vue de la construction d'un projet professionnel ou d'une insertion sociale.
- Certains partenaires formulent une demande d'évaluation, mettre en situation la personne et évaluer avec elle sa capacité à occuper un emploi.
- Soutenir la personne dans ses démarches de soins (prise de conscience de problèmes de santé et les « prendre en main »)

3.3 Profil des personnes présentes dans l'action

Nombre total de participants : 75

Bénéficiaires du RSA : **52**

Sans ressources : **10**

Bénéficiaires de l'AAH : **8**

Allocation délivrée par Pole emploi : **4**

Contrat d'Engagement Jeune : **1**

69 % des bénéficiaires perçoivent le RSA.

3.3.1 Caractéristiques des personnes

Répartition par sexe :

Homme	47
Femme	28

Nous constatons que les hommes restent majoritaires (63% d'hommes et 37% de femmes). Le parcours d'insertion est proposé aux hommes et aux femmes sans discrimination. Nous assurons un accueil identique.

Tranche d'âge des usagers :

18-24 ans	5
25-44 ans	31
45-54 ans	22
55-64 ans	17
65 ans et +	0

Une majorité des personnes accompagnées sont isolées et ont une période d'inactivité professionnelle assez longue. La santé, incluant aussi les addictions, reste un frein notable pour les personnes que nous accueillons. L'isolement et la perte de confiance peuvent s'y ajouter.

Logement :

La plupart bénéficie d'un logement dans le parc locatif social. En moindre nombre, certaines personnes sont en hébergement d'urgence ou en hébergement type CHRS ou en résidence sociale.

Niveau scolaire :

53 % ont un niveau collège ou pas/peu de scolarité

13% ont un niveau CAP

29 % ont niveau BAC

5% ont fait des études supérieures

Les chiffres démontrent un faible niveau de qualification des personnes inscrites aux ateliers Passerelle. En effet, plus de la moitié des personnes accompagnées n'a aucun diplôme et n'est pas allé au-delà du collège. Pour ce public, nous contactons régulièrement des difficultés avec l'écrit, un frein notable pour le retour à l'emploi.

Cependant nous remarquons une augmentation constante du nombre de personnes ayant obtenu un diplôme supérieur au BAC. Ces personnes ont soit obtenu leur diplôme à l'étranger ou soit elles ont des problèmes de santé physiques ou psychiques entravant leur insertion professionnelle.

Santé :

Nombreuses sont les personnes accompagnées ayant d'importants problèmes de santé, **57 %** de notre effectif a des problèmes d'addiction ou de santé psychique ou psychiatrique, une part non négligeable dont les difficultés entravent grandement tout projet d'insertion professionnelle. Pour autant, le parcours dans les ateliers garde tout son sens pour ces personnes qui souffrent d'isolement et de stigmatisation dans notre société.

Parmi les personnes accueillies, les personnes souffrant d'addiction tentent le démarrage d'un parcours pour s'occuper, retrouver un rythme et baisser leurs consommations. Cela fonctionne parfois mais cela peut aussi être trop ambitieux dans les situations où la personne doit avant tout stabiliser sa santé avec un soutien médical.

Lorsque des freins sont constatés, le parcours à la personne est adapté si elle le souhaite (en lui proposant de ne venir qu'une fois par semaine dans un premier temps par exemple), afin de ne pas la décourager et de ne rompre les liens.

Depuis mars 2023, nous avons la chance de pouvoir compter sur la présence d'une psychologue dans notre équipe 7h par semaine. Son expertise et son soutien de ces situations est plus qu'apprécié. En effet, à plusieurs reprises, elle a pu nous éclairer et nous guider dans nos accompagnements afin de ne pas rompre les parcours de personnes instables psychologiquement. On constate également, sur le terrain, le peu de moyen dont on dispose pour accompagner ces personnes ou les réorienter si nécessaire. En effet, pour les personnes souffrant de troubles psychiques et ou psychiatriques, les lieux d'accueil avec une prise en charge médicalisée sont souvent saturés avec une liste d'attente. L'équipe se retrouve sans solution alors que les personnes sont parfois dans un grand désarroi. Ces situations peuvent être également délicates lorsque la personne est dans le déni ou ne souhaite pas voir de médecin. C'est un travail de longue haleine que de créer un climat de confiance et d'amener peu à peu la personne vers les soins.

3.3.2 Bénéficiaires du RSA :

69% de notre public est bénéficiaire du RSA, dont nous sommes référents RSA ou référents secondaires lorsque la personne est SDF et/ou a besoin d'un accompagnement administratif et social conséquent. Globalement, les contrats d'engagement RSA abordent la vie quotidienne, l'emploi, la formation ou les soins.

4 Les modalités de mise en œuvre

4.1 Les ateliers collectifs

347 ateliers ont été organisés pendant l'année soit **960.5 heures**. Soit une moyenne de 28 ateliers par mois.

Des ateliers sont proposés quotidiennement à raison d'une ou deux activités par jour. Un grand nombre d'ateliers se déroule à une fréquence régulière et fixe à l'année.

Les ateliers couvrent différents domaines et sont variés de par leur contenu et leurs encadrants. Un grand nombre de participants s'inscrivent au même atelier dans la durée, ce qui permet un réel apprentissage, une réelle découverte.

Les ateliers sont choisis dans un premier temps par les bénéficiaires en fonction de leurs projets ou de leurs envies, d'autres sont conseillés par le référent de parcours à la personne quand une difficulté est constatée et qu'un atelier peut aider à la résoudre (par exemple : participer à l'atelier Facilite ta Com pour travailler sa confiance en soi).

Notre moyenne de participation est de 5 personnes présentes par atelier.

4.1.1 Nombres d'ateliers collectifs

En 2023, nous avons proposé : 347 ateliers.

La pluralité des intervenants (équipe permanente et intervenants extérieurs) venant de différents champs professionnels, est appréciée.

- 85 ateliers Cuisine
- 67 ateliers Jardin
- 47 ateliers Informatique
- 23 ateliers artistique
- 22 ateliers sport
- 21 ateliers communication
- 20 ateliers travaux manuels
- 14 ateliers création d'un journal
- 10 rencontres conviviales
- 8 ateliers photo
- 7 ateliers d'art thérapie
- 7 ateliers animés par les personnes elles-mêmes (semaine des participants)
- 5 ateliers d'impression 3D à la Cyber-Grange
- 3 visites culturelles
- 3 randonnées
- 2 chantiers participatifs
- 2 réunions d'information collective
- 1 groupe de parole.



Atelier Maneles décorés par les enfants du quartier de l'ELSAU avec l'aide d'un groupe des ateliers passerelle.

4.2 Suivi individuel

388 entretiens individuels ont été réalisés dans le cadre du suivi et **46** entretiens d'accueil pour présenter le dispositif.

Constats concernant la participation des usagers :

La régularité dans le parcours et l'implication aux ateliers restent pour une grande partie des personnes accueillies une démarche difficile. La santé, qu'il s'agisse de difficultés d'ordre physique, psychique ou d'addiction, freine considérablement la volonté des

participants. Il nous faut conserver le lien et relancer de manière régulière pour éviter le prolongement des absences.

Certaines personnes trouvent avec les ateliers un point d'attache, un moyen de structurer leur semaine. En participant régulièrement à du collectif, elles reprennent confiance en elles et cela permet en parallèle de mettre en place d'autres démarches : des rendez-vous médicaux, des liens familiaux qui se renouent, une mobilisation plus concrète pour trouver une formation, un emploi. S'envisager à nouveau de manière concrète.

4.3 Partenariat et ouverture

Toujours dans une optique d'ouverture et de complémentarité, le service privilégie un travail de partenariat avec les acteurs de l'insertion. Les chantiers ou entreprises d'insertion sont nos interlocuteurs privilégiés lorsque les personnes sont prêtes à reprendre une activité professionnelle.

5.4 Les sorties et évolutions

- 8 démissions pour raison de santé
- 6 abandons
- 5 sorties en emploi
- 3 démissions pour non-adhésion
- 3 réorientations vers un accompagnement social
- 3 démissions pour déménagement
- 2 fins d'accompagnement (plus de 2 ans dans le dispositif)
- 2 accès à formation qualifiante

5.4.1 Quels contrats de travail, quelles formations ?

<ul style="list-style-type: none">• 2 CDDI (Emmaüs Mundo ; 7 pains)
<ul style="list-style-type: none">• 2 CDD (agent vacataire en cantine, conducteur transport en commun)
<ul style="list-style-type: none">• 1 mission intérimaire (BTP)
<ul style="list-style-type: none">• 2 formations qualifiantes (aide-soignant, CAP petite enfance)
<ul style="list-style-type: none">• 2 stages réalisés (garage automobile, crèche)• 2 stages réalisés avec l'Association (tôt ou t'art) vidéo et théâtre.

5.5.1 Analyse de ces sorties

Les démissions sont souvent liées à une impossibilité des personnes à s'inscrire dans la régularité du fait de leur état de santé, dans ce cas précis, nous procédons à une réorientation vers un dispositif d'accompagnement social. Parfois aussi, elles

démissionnent car elles souhaitent trouver un emploi et être rémunérées et ne souhaitent pas participer à des ateliers collectifs à visée d'insertion sociale. Ce passage aux ateliers peut être, dans certains cas, un déclic et inciter les personnes à se mobiliser dans une recherche d'emploi plus assidue. Dans ces situations stabilisées, nous réorientons vers Pôle emploi comme référent principal.

6 Temps forts en 2023 et projets pour 2024 :

Proposer des moments de convivialité pour fédérer les groupes et rencontrer les personnes dans un contexte moins formel. Cela s'est avéré très positif en 2023 que ce soit lors de randonnées durant la période estivale ou lors de notre fête de fin d'année. Ces temps forts sont appréciés et permettent à l'équipe encadrante de découvrir les personnes sous un nouveau jour.

Nous allons accueillir en 2023 une stagiaire en formation d'art-thérapie, l'occasion de tester un nouveau support d'atelier auprès du public

En septembre, nous avons organisé pour la première fois la semaine des participants, semaine durant laquelle les participants eux-mêmes ont animé des ateliers avec le soutien d'un membre de l'équipe encadrante. L'occasion de valoriser les compétences, expériences et ou passion de chacun.

Nous souhaitons poursuivre et développer de nouveaux projets en partenariat avec d'autres structures pour favoriser l'ouverture du public vers l'extérieur. Ces structures peuvent être à visée culturelle ou d'insertion sociale. Dans le cadre d'un projet intergénérationnel, l'équipe de la salle d'exposition « La Chambre » nous propose de participer à des ateliers photo au sein d'un Ehpad sur plusieurs séances en 2024. Nous souhaitons développer nos liens avec le Centre Socio Culturel de l'Elsau qui est à proximité de l'association et nous aimerions développer un projet d'ateliers d'écriture musicale avec un intervenant extérieur.

CONCLUSION

L'année 2023 aux ateliers passerelle d'Entraide le Relais a été marquée par une belle dynamique de personnes présentes et investies pour qui les ateliers ont porté leurs fruits en termes de sortie de l'isolement, de reprise de rythme et maintien d'un état de santé stable.

L'équipe doit sans cesse se questionner sur ses pratiques et se réinventer car le public change. Les opportunités d'emploi sont nombreuses mais les personnes que nous accompagnons sont fragilisées par des parcours de vie compliqués et des soucis de santé

fréquents. La fin des deux ans de parcours pour certaines personnes s'avère très difficile. En effet, il nous est compliqué pour certains accompagnements de trouver un lieu, une structure vers laquelle orienter. Pas ou peu de structures semblent être adaptées à certains profils qui présentent des fragilités diverses (addiction, trouble psy.) avec une impossibilité de retour vers l'emploi. Ces personnes se retrouvent isolées à nouveau.

On nous fait régulièrement part d'un réel attachement au lieu et à l'équipe, oasis de nature dans la ville ; le cadre chaleureux de nos locaux est apprécié, ce qui parfois réveille un sentiment d'appartenance. Un sentiment que certains n'ont pas ressenti depuis longtemps et sur lequel notre équipe s'appuie car il est source de confiance en soi et donc de potentielle évolution.



Barbecue convivial entre intervenants et participants.